

■ **Fondation Chêne-Bourg-Thônex**, à Genève, entreprise de droit public (FOSC du 10.11.1999, p. 7652). L'établissement est dissout conformément à l'article 14 G de la loi générale sur le logement et la protection des locataires, modifiée le 5 octobre 2001. Par conséquent son nom devient: **Fondation Chêne-Bourg-Thônex, en liquidation**. Liquidateurs: les administrateurs Broennimann Martin Paul, Lopreno Massimo, Torello Mario-Dominique et Blanchard Marie-Paule; lesquels continuent à signer collectivement à deux.

Journal no 5265 du 22.05.2002
(00535682 / CH-660.0.132.955-3)